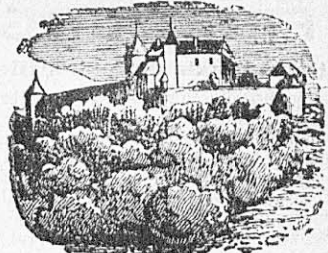




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

**ABONNEMENTS**

Suisse	1 an	Fr. 9.—
	6 mois	4.50
Etranger	1 an	16.—
	6 mois	8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 11<sup>h</sup> 47 (d.j.f. 15<sup>h</sup> 22) 16<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> 22

BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 9<sup>h</sup> 52 (10<sup>h</sup>) 19<sup>h</sup> 18<sup>h</sup> 00

**ANNONCES**

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

### Une injuste prétention.

Nous avons dit l'autre jour ce que nous pensions de la regrettable et rétrograde décision par laquelle on imposera dorénavant aux maîtres d'école fribourgeois une carrière active de trente cinq ans pour l'obtention du droit à la pension de retraite. Il faut ajouter aux observations relevées à cette occasion le fait que l'on a soumis le projet de loi en question au corps enseignant dans des circonstances un peu spéciales, puisque les premiers intéressés, les instituteurs, que l'on oblige à faire partie de la Caisse (s'ils sont laïques seulement, il est vrai), n'ont au chapitre qu'une pauvre petite voix... consultative.

En parcourant le projet de modification soumis l'autre jour à l'assemblée annuelle de la Caisse de retraite, nous avons été péniblement surpris d'y trouver une clause qui ressemble de bien près à une « ordonnance de Calvin », à Genève. L'article 21 comporte en effet la teneur suivante : « La pension d'une institutrice qui se marie après avoir été mise au bénéfice d'une rente d'invalidité est rachetée et convertie en une indemnité unique égale au triple de la rente annuelle ».

Il semble que l'équité sociale, la morale, l'instinct de la liberté individuelle s'unissent pour protester contre une façon d'agir qui ne cadre en tout cas pas avec la prétention d'un Etat qui se dit officiellement protecteur de la famille et du foyer. Nous savions déjà qu'en maintes circonstances de hauts magistrats ont contredit par leurs actes de solennelles affirmations dans le sens précité, mais nous ne pensions pas que, sous une forme légale, on introduisit systématiquement l'obligation du célibat pour une catégorie de personnes qui n'ont rien fait, assurément, pour mériter le sort de Vestales malgré elles.

Le plus étonnant, dans cette mesure, est qu'elle n'est applicable qu'à un sexe. Un instituteur mis au bénéfice de la pension d'invalidité peut se marier, mais non une institutrice : c'est tout simplement incompréhensible. On dira peut-être que l'institutrice qui convole en justes noces après avoir été mise à la retraite pour cause de santé s'assure en même temps l'existence, puisqu'il incombe au mari d'entretenir son épouse et ses enfants. Ce point de vue peut se défendre mais il ne résiste certainement pas à un examen approfondi et impartial de la situation. En effet, Mlle X., qui, après 16 années de service, soit à l'âge éventuel de 35 ans, est mise au bénéfice d'une pension d'invalidité qu'elle a méritée et à la fin de laquelle elle a participé, ne pourra peut-être plus contracter le mariage idéal que la loi fribourgeoise lui interdit durant son activité professionnelle. Elle compte sur l'appoint de sa pension pour se créer un foyer normal et à l'abri de la noire misère. Quel but poursuit donc le législateur en lui supprimant son revenu en cas de mariage ? L'empêcher de créer un foyer, de s'entourer de l'affection familiale ? Même au point de vue strictement financier, cette attitude ne s'explique pas. Que peut bien importer à la Caisse de payer une pension à une retraitée que l'on oblige au célibat ou à une épouse ?

Une autre considération milite, selon nous, en faveur de la suppression d'une clause qui ne nous paraît pas du tout en harmonie avec les tendances sociales d'un pays à civilisation avancée. Un instituteur ou une institutrice que l'on met au bénéfice de la retraite-invalidité au vu de certi-

ficats médicaux dûment établis et contrôlés se trouve dans une situation nouvelle qui doit être définitive, et non soumise aux fluctuations des circonstances dont ni la Caisse ni les intéressés ne sont les maîtres. Que la nécessité (car une pension-invalidité suffit bien rarement aux charges d'une existence), une modification heureuse dans un état de santé gravement compromis ou simplement l'instinct familial entraînent une retraitée à rechercher après coup le mariage, il n'y a rien là que de très normal. Et vouloir interdire cette éventualité par une législation impitoyable et DANGEREUSE, nous le soulignons, est une erreur et une injustice sociale.

Notre tradition veut que l'institutrice en fonctions garde le célibat. En toute franchise, nous dirons que s'il est de nombreuses raisons qui militent en faveur de cette conception, il y en a au moins autant qui préchent en faveur de la faculté pour l'institutrice de se marier. Nous ne défendons pas ce point de vue qui ne rentre pas dans le cadre de ce court exposé, mais nous pensons qu'il n'est en tout cas pas indiqué de prolonger au-delà de la limite nécessaire un exclusivisme injuste et souvent néfaste.

Ajoutons en guise de conclusion que de véhémentes protestations s'élèvent au sein du corps enseignant féminin fribourgeois contre ce fameux article 21 qui implique une mesure draconienne, unilatérale, et confirme le régime d'exception dont une ancienne tradition a malheureusement doté l'organisation politique et économique fribourgeoise en général. On nous informe en effet qu'un mouvement protestataire en bonne et due forme s'organise. Au point de vue équité et salubrité sociales, nous lui souhaitons plein succès.

### Petite Revue.

#### ÉTRANGER

##### Le sang coule à Berlin.

« Je désire la guerre ! Oh ! puisse une grêle de balles tirées des toits transpercer ces Parlements, là-bas, comme une écumoire ! Je désire la guerre ! Armée ouvrière, lève-toi, secoue ta torpeur ! Cours aux barricades, sois le tocsin de l'émeute ! Je désire la guerre pour en finir avec la guerre. Je désire la guerre pour avoir la paix, sans plus jamais de guerres ; pour que le monde soviétique devienne la tête de l'univers ! »

(Chant populaire bolchéviste, de Besimensk).

Voilà ce que l'on fait chanter aux enfants russes, aux apprentis bolchévistes. Et Litvinof prêche à Genève le désarmement intégral. Sinistres comédiens que les hommes de Moscou !

Nous avons relaté qu'avant la fête traditionnelle du drapeau rouge Moscou avait donné à l'Internationale cet ordre barbare : « Il faut qu'il coule du sang, au 1<sup>er</sup> mai ! »

Toutes les capitales de l'Europe étaient visées, mais toutes ne subirent pas l'influence moscovite, parce que la société et les gouvernements se sont défendus contre les barbares. A Berlin, pourtant, l'une des capitales où le socialisme règne en maître, le sang a coulé, abondamment. A l'heure où nous écrivons, l'état de siège est proclamé dans deux quartiers de la cité des kaisers. Là-bas, où l'on s'est plu à faire risette à Moscou, la révolte ouvrière gronde et la police socialiste charge sabre au clair contre les ouvriers. Chaque nuit, des barricades s'élèvent derrière lesquelles se retranchent les adeptes du Grand-Soir. On tire des toits des maisons sur les agents. Les balles sifflent dans les rues et des innocents tombent, victimes des

faux pacifistes qui travaillent à la destruction de la civilisation. Les troubles de Berlin seront-ils une leçon pour nos socialistes modérés, qui prônent une reprise des relations avec Moscou, la capitale tristement célèbre où toutes les « maisons mortes » (inhabitables) sont des repaires de bandits, où la morale est foulée aux pieds, où l'ordre honteux est donné à la jeunesse féminine de se plier au caprice du premier mâle venu ?

A Berlin, chaque matin, la police circule en autos blindées pour déblayer les rues, essayant les coups de feu du « prolétariat organisé ». L'émeute est matée, c'est entendu, mais elle s'est déchaînée, pourtant, donnant l'idée de ce que sera la révolution universelle que rêvent les chefs rouges. Pas de pitié, pas de distinction. Il faut que la discipline et l'ordre tombent pour que puissent s'assouvir les passions sanguinaires et lubriques des grands meneurs de la classe ouvrière aveuglée par la haine amoncelée et les promesses menteuses et irréalisables. Belle aube printanière que celle-là ! Belle fraternité que celle qui dicte la boucherie humaine au sein d'un même peuple, d'une même race !

Il n'est pas inutile peut-être que les ordres de Moscou aient pu être en partie appliqués à Berlin. Ceux qui se laissent encore de l'espoir qu'un revirement est possible dans les méthodes bolchévistes ont pu mettre le doigt dans la plaie et se rendre compte que, s'ils sont moins bruyants, parce que plus prudents, les hommes de Moscou n'en continuent pas moins de rechercher l'application de leur rêve satanique de chambardement. Ils s'infiltrèrent partout où une sévère surveillance n'interdit pas aux méchants prosélytes de Lénine de prendre pied. Leur but est d'attiser la haine, de profiter de tous les mécontentements que la dureté des temps fait naturellement naître au sein des classes pauvres, d'organiser la rébellion dans les armées, de semer le désordre partout et d'établir en dogme l'insoumission à tout pouvoir légalement établi. A titre de relations commerciales, industrielles ou autres, les loups pénètrent dans la bergerie insouciante, et, peu à peu, érogent les résistances et empoisonnent la vie sociale.

L'organisation bolchéviste internationale s'est surpassée. Elle a produit l'effort suprême et ses plans se sont révélés en plein jour : faire jaillir l'émeute, couler le sang, afin de faire voir rouge les foules facilement maniables, jeter l'horreur et la honte sur les agents de l'ordre public, puis dresser les masses ouvrières contre les gouvernements et renverser l'ordre établi. A Berlin, on s'est étonné de l'armement formidable des émeutiers, comme si dans toute l'Europe l'argent de Moscou n'avait accumulé dans le secret tout ce qu'il faut pour organiser en règle le siège de la société bourgeoise !

On attend avec impatience, au Kremlin, l'écllosion d'une nouvelle guerre européenne. Peu importe aux disciples de Lénine les grandes tueries, pourvu que la révolution mondiale en sorte. Le régime bolchéviste s'est révélé non viable. Il a besoin pour subsister encore de troubles internationaux intenses et il se débat comme un désespéré qui s'accroche à la dernière chance de salut. C'est dans ce sens qu'il faut le redouter et prendre les mesures qui s'imposent pour la sauvegarde de la civilisation.

L'Allemagne, mécontente de sa défaite, a cru devoir se rapprocher de Moscou pour s'assurer des amis. Elle peut aujourd'hui constater que sa politique a fait faillite, puisque son gouvernement doit sévir avec la dernière énergie contre les étranges méthodes de ses alliés. On est en droit de croire que le sang qui coule ces derniers jours dans les rues de Berlin aura assez d'éloquence pour le Reich et

pour l'Europe et préservera la société des irréremédiables perturbations internationales que médite la Bolchévie. P. S.

#### SUISSE

##### Frères ennemis.

Dimanche, dans un restaurant du Petit-Bâle, deux corporations de charpentiers en sont venues aux mains. Mobilier, verrerie et vaisselle de l'établissement volèrent en éclats. Deux gendarmes qui voulurent rétablir l'ordre furent fort malmenés et ce n'est que l'arrivée d'un groupe renforcé de policiers qui mit enfin un terme à la bataille.

La police a opéré six arrestations.

##### Contre la littérature immorale.

Une importante assemblée formée d'éléments civils et religieux s'est réunie à Zurich pour étudier les moyens efficaces de lutte contre la littérature immorale.

Une commission a été formée dont font partie le rédacteur en chef du *Journal suisse des instituteurs*, MM. Brunner, et Wüst, instituteurs, Beck, professeur à Fribourg, Eshmann, écrivain, à Zurich, et Kuffer, professeur, à Berne.

##### La garde suisse.

Vingt-cinq recrues de la garde suisse ont prêté serment, lundi, dans la cour du Belvédère, au Vatican, devant le colonel Hirschbühl. Les gardes ont ensuite défilé sous le commandement du lieutenant-colonel Sury d'Aspremont.

##### La Conférence du désarmement.

La commission préparatoire a clos les travaux de la présente session lundi. Elle a décidé de renvoyer la discussion de la limitation des armements navals à une session ultérieure, afin de donner aux gouvernements le temps d'étudier les propositions américaines.

##### Le bâton révélateur.

La Cour d'appel de Liestal, cassant le jugement de première instance, a condamné à trois ans de détention et aux frais l'individu qui, on s'en souvient, avait attaqué à coups de bâton deux paysans de Bâle-Campagne pour les dépouiller de la paie du lait qu'ils venaient de toucher au village voisin. C'est le bâton ayant servi à l'attentat qui a permis d'établir l'identité du coupable.

Savez-vous que le Café ARMAILLI est le meilleur qui soit ?

... père, ne peut de-  
... si précaire, le mari et  
... Le pauvre garçon, dési-  
... nir un grade, veut ab-  
... l'expédition du Tonkin.  
... essuyé de l'en détour-  
... se dire qu'un navire  
... sur la mer, pour le dé-  
... regrets, sur une terre  
... se montre courageuse  
... ; mais, quand elle est  
... ure ; son cœur souffre  
... table. Il nous semble,  
... ix, que ce cher et con-  
... signer une sorte de  
... ys d'Asie, et que c'est  
... t, sans doute, de som-  
... mme aimante et crai-  
... doter ma pauvre fille :  
... ère fois de ma vie, je  
... pauvreté. Je ne veux  
... notre maître et notre  
... our ses créatures ; mais  
... ieu ! faute d'un patri-  
... séparés, brisés.  
... fils, j'ai la consolation  
... naitras plus jamais les  
... uvreté.  
... Gilberte m'apprend que  
... eau de Nauville, et que  
... par séries, de semaine  
... s une demeure royale.  
... ur sa fête, on tirera un  
... sur le lac, des barques  
... vénitiennes porteront  
... andront dans la nuit de  
... (A suivre).

... tante ?

... u, tu pourras  
... café qu'après  
... a tout étonné :  
... ce café si fa-  
... ntue, en effet,  
... lui donnant sa  
... qui fait qu'on  
... ir.  
... préparé avec  
... illement.  
... u-blanc est en

... vetia Langenthal

**MAYOR**  
... pidémique tonique  
... ventif contre la  
... APHTEUSE  
... quets, fr. 2.90 ; par  
... & Cie, LAUSANNE.  
... es drogueries. P12111L

... s'est établi comme  
... **RÉNISTE**  
... loseau, BULLE.  
... on et mise en état de  
... antiques, polissage et  
... e pianos, ainsi que tous  
... concernant son état.  
... x avantageux.  
... Jean SCHRANER.

**Broc.**  
**omaine**  
... ocation par voie de  
... terpaz" d'une conde  
... bon terrain et 4  
... abitation de 2 loge-  
... et en bon état. En-

**di 18 mai cou-**  
... midi, dans une salle

... es mises. Elles pour-  
... ablement au bureau

... étariat communal.

**JEUDI 9 MAI, A 20 H. 30**

**LA CHORALE DE BULLE** avec le gracieux concours de la **„CÆCILIA“**

**CONCERT DE L'ASCENSION**

donnera son

dans la Grande salle de l'Hôtel de Ville. — Programme de la Fête d'Aigle, 11 et 12 mai.

Prix des places : Réservées, Fr. 1.10; Galeries (non numérotées) Fr. 0.60. — Billets en vente au Café de l'Hôtel de Ville. — Consultez les programmes!



# FRIBOURG

## Fête cantonale de gymnastique.

Le comité d'organisation de la Fête cantonale fribourgeoise de gymnastique, qui aura lieu les 20, 21 et 22 juillet, a reçu un appui très efficace de la part de nos autorités cantonales et communales. Ces autorités ont compris que la ville de Fribourg devait à sa réputation de faire un chaleureux accueil aux gymnastes qui viendront de toutes les parties de la Suisse, et même de l'étranger. La population fribourgeoise, de son côté, tiendra à prêter sa collaboration aux organisateurs en participant, par des dons en nature ou en argent, à l'ornementation du pavillon des prix.

La commission chargée de recueillir les prix destinés à récompenser les gymnastes et présidée par M. Marro, va commencer son travail. Dans la ville de Fribourg, les membres des sous-sections de gymnastique de dame ont bien voulu se charger du soin de faire passer des listes de souscriptions. Dans les districts, des listes de souscriptions seront confiées aux sociétés de gymnastique : d'autres seront déposées chez les commerçants qui recevront les dons et les transmettront à la commission des prix.

La population de Fribourg est priée de faire bon accueil aux listes de souscription. Elle montrera l'intérêt qu'elle porte à la gymnastique en contribuant à la réussite de la fête par des dons généreux.

D'avance, le comité d'organisation lui en est profondément reconnaissant.

### Le colonel Keller.

Le colonel Keller, qui commandait à Fribourg les écoles de recrues téléphonistes, est décédé dans la nuit de lundi. Il était alité depuis deux mois et avait dû remettre le commandement de son école. Il avait été frès affecté par la mort du soldat Tanner et l'on croit que cet événement n'est pas étranger à la disparition si rapide de cet officier qui jouissait dans la capitale fribourgeoise de la considération générale.

### Grand Conseil.

Le Grand Conseil s'est réuni en session de printemps hier matin, sous la présidence de M. Berset.

Deux commissions ont été nommées. La commission chargée d'examiner la révision de la caisse de retraite des instituteurs a été constituée de la manière suivante : MM. Paul Joye, Emile Gross, Perler, Murith, Jules Blanc, Hayoz, Joseph Dutoit, Perriard, Victor Chassot.

La commission chargée d'examiner la question de la participation des Entreprises électriques à la société Ouest Suisse a été constituée de la manière suivante : MM. Paul Joye, James Glasson, Conrad Fasel, Kramer, Delabays, Torche, Esseiva.

### Levée de corps.

M. Joseph Rouiller, forestier communal à Sonmoutier, a été trouvé mort lundi matin sur la route qui conduit de La Magne à ce dernier village. Il avait 68 ans. M. Rouiller a succombé à une attaque d'apoplexie.

### Musiques fribourgeoises.

Le Comité cantonal de l'Association des musiques fribourgeoises a tenu une séance dimanche à Fribourg. Signalons parmi les nombreux tractanda étudiés la question de l'organisation des concours cantonaux avec classement. Comme deux opinions irréconciliables se font jour à ce sujet, une formule transactionnelle sera soumise à l'assemblée des délégués qui aura lieu le 2 juin, à Ueberstorf.

Diverses autres mesures ont été prévues dans le but de promouvoir l'art musical au sein de l'association.

### L'option locale.

Le Comité cantonal de la Société des Cafetiers, dans sa séance du 4 mai, recommande vivement à tous les cafetiers de rejeter, le 12 mai, l'initiative de l'option locale.

### Le coupable est écorché.

Le meurtrier involontaire du gendarme Murith, à Fribourg, Johann Noth, 17 ans, de Zumholz, habitant Fribourg, a été arrêté.

# GRUYÈRE

## La Journée gruyérienne.

(suite et fin).

A titre d'intermède improvisé, M. Schmidt, d'Echarlens, débita avec l'entrain qu'on lui connaît une de ces patoiseries carambolesques dont il a le secret, et ce ne fut pas le numéro le moins applaudi du programme. Le brave armailli songea sans doute que pour faire valoir le patois il importe avant tout d'en faire savourer le sel. On entendit encore M. Ganty-Bernel, de Château-d'Oex, qui, dans les termes qui lui sont propres et qui vont toujours au cœur, apporta aux amis gruyériens le témoignage d'indéfectible amitié de ceux d'Enhaut et

redit la joie profonde qu'il ressent devant la brillante résurrection du passé qui s'esquisse avec tant de succès au pays de Gruyère.

Vint ensuite la partie récréative. Elle fut certes admirablement remplie et les heures défilèrent trop vite au gré d'un public enthousiasmé des beautés que recèle le trésor artistique de la vieille Gruyère. Tout était de « chez nous », et tout était franchement beau. Aussi n'y eut-il qu'une voix pour adresser des éloges mérités aux organisateurs et organisatrices de la journée qui laissera au cœur des participants l'ineffable souvenir d'une brillante et bienfaisante fête patriotique.

Nous ne voulons point faire ici la critique des productions qui toutes furent franchement bonnes, puisque tous ceux qu'intéresse le chant gruyérien ont pu s'accorder gratuitement le plaisir d'applaudir chanteurs et chanteuses dans leurs élégants costumes. Le « Buébo de Izalé », création inédite de J. Bovet, fut enlevé avec un brio et un naturel parfaits par les petits armaillis de Châtel, puis ce fut le groupe de Gruyères, que dirige sobrement et avec une remarquable souplesse M. Nydegger. Les trois exécutions présentées, dues au talent génial du maestro fribourgeois, furent, au sens du mot, excellentes. La première est d'un attrait particulier. Nos félicitations. Mlle Margot, que nous entendions pour la seconde fois seulement dans les chants du pays et qu'accompagnait Mlle de Gottrau, sut charmer par l'adaptation de sa voix harmonieuse et artistiquement ciselée aux sujets du terroir. La Chorale et la Caecilia de Bulle gardent leur place d'honneur au sein des manifestations musicales de la cité. Elles ont maintenu dimanche leur réputation. Le groupe mixte de Châtel-St-Denis, superbement entraîné par les soins de MM. Boller et Kolly, curé, est d'une pureté et d'une puissance que nous nous plaisions à souligner tout spécialement. La combinaison qui consiste à entremêler le panorama enchanteur de l'alpe gruyérienne avec les chants qui le célèbrent a fait couler plus d'une larme. Comment un cœur bien fait ne vibrerait-il pas en face de tant de beautés réunies ? Nous nous joignons à M. Bovet pour exprimer ici la reconnaissance de la Gruyère toute entière à M. Simon Glasson, un réel artiste de la photographie, qui, digne continuateur d'un Joseph Reichen, bien que d'une autre façon, sait allier à la question professionnelle l'amour tangible de la patrie. Les vues qui passèrent dimanche sur l'écran témoignent suffisamment de la vérité de nos dires. Il faut enfin rendre l'hommage qu'ils méritent à la fanfare d'Echarlens et à son directeur, M. Marcel Buchs. Elle est petite par le nombre, mais grande par les qualités dont elle fait preuve. Son menuet « Maintenon », en particulier, fut un bijou d'art musical.

Nous n'aurons garde d'oublier les paroles aux accents mâles et généreux de notre ancien maître, M. l'abbé Bovet, qui a bu avec le lait maternel de Crésuz le plus inébranlable attachement à notre petite patrie régionale et à ses traditions. Nous aimerions reproduire à la lettre cet appel enflammé à l'enthousiasme, à la fidélité, à l'art, qu'adressa à ses compatriotes gruyériens le barde désormais immortel qui magnifia si noblement son pays. On ne résiste point à un tel langage.

La réussite de la Fête de la tradition gruyérienne a dépassé toutes les espérances. Sans doute sera-t-il nécessaire, une prochaine fois, de commander le soleil et de l'organiser en plein air. Alliant aux soucis matériels du moment le culte de leur pays et de son passé, les Gruyériens veulent aller de l'avant mais rester fidèles. Merci à ceux qui travaillent à leur assurer cette double qualité. P. S.

### Nécrologie.

Après de longs mois de cruelles souffrances endurées avec résignation, Mme Vve Albertine Savary, à Bulle, vient de rendre son âme à Dieu, à l'âge de 70 ans. Définir la carrière de la défunte serait remémorer une longue suite d'années de travail, d'abnégation et surtout de dévouement aux siens. Car Mme Savary fut l'épouse et mère modèle d'une nombreuse famille. Les difficultés de l'existence lui ont demandé un courage et des sacrifices que seul un cœur de mère peut fournir. Aussi concevons-nous l'estime que devait avoir pour cette femme dévouée sa nombreuse parenté.

Nous présentons à toutes les familles atteintes par ce deuil nos sincères condoléances.

\* \* \*

A Vallon est décédé après une courte maladie Mme Marie Cantin, mère de Mme Demierre-Cantin, Hôtel du Lion d'Or, à Bulle.

Les époux Cantin fêtaient l'autre jour leurs noces d'or.

Nous présentons aux familles éprouvées par ce deuil nos condoléances.

### Cour d'assises.

C'est le mardi 21 mai que comparaitront en cour d'assises, au château de Bulle, la veuve Clément, l'incendiaire de La Roche, et son domestique. Les accusés seront dé-

fendus par MM. les avocats Gaudard et Ruffieux, à Bulle.

## Le concert de la Chorale

La Chorale de Bulle organise pour jeudi soir, jour de l'Ascension, un concert qui rencontrera très certainement les faveurs du public. A noter en passant que le prix d'entrée en a été réduit, puisque les places numérotées se payeront fr. 1.10 seulement et les galeries 60 centimes.

Le concert de jeudi présente un autre attrait : il comporte la plupart des exécutions prévues au concours d'Aigle, samedi et dimanche prochains. Nous nous permettrons de signaler au programme, outre d'intéressants chants d'ensemble dont l'inspection toute récente de M. Mayor, de Lausanne, a révélé une irréprochable mise au point, « Celui qui veille », musique d'Hermann Suter, chœur de choix, d'une richesse d'expression qu'il est difficile de retrouver aussi puissante et aussi variée, et le « Cantique de David », de Vuataz, chœur imposé d'Aigle, d'une facture absolument originale, aisée et souple, dont l'interprétation qu'en donnera la Chorale plaira vraisemblablement au public bullois.

Comme d'habitude, la Caecilia prête son gracieux concours. Elle exécutera « Dedans ma chaumière », fraîche chansonnette villageoise que nous avons applaudie dimanche dernier, « Le Temps passé », et « Alouette légère », de Mayor.

Un autre chœur, le « Chant de la Fête de Pâques », extrait de la « Damnation de Faust », musique de Berlioz, en imposera par la majesté des accords et l'ampleur de l'harmonisation dont certains passages comportent sept à huit voix.

C'est donc une manifestation artistique de haute valeur que nos Choralien ménaagent à la population bulloise et à ses amis en particulier, à la veille de l'important concours d'Aigle. Et puis, un brin de curiosité s'ajoutera à la valeur du programme pour amener jeudi soir à l'Hôtel de Ville la foule des grands jours.

La Chorale le mérite bien.

### Scrutin.

A l'occasion de la votation fédérale du 12 mai, il sera ouvert à Bulle le samedi, de 4 à 6 heures l'après-midi, et le dimanche, de 10 h. 30 à midi et de 1 à 2 heures.

La votation aura lieu au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville (local des répétitions). (Communiqué).

### Broc.

On nous écrit :

Nous apprenons avec plaisir que M. E. Lattion, directeur des sociétés philharmoniques de Broc, vient de passer avec grand succès le difficile examen de la « Société pédagogique suisse de musique ». Cet examen, subi à Neuchâtel, devant un jury composé de MM. G. Humbert, directeur du Conservatoire de Neuchâtel, G. Pantillon, professeur à La Chaux-de-Fonds et Kellborn, professeur au Conservatoire de Neuchâtel, donne à l'heureux lauréat, qui a fait montre de ses capacités professionnelles, le diplôme de direction. Nous présentons à M. Lattion nos félicitations.

Nous profitons aussi de la circonstance pour relever que le Conseil communal et le Conseil paroissial de Broc, à la suite du préavis unanime des sociétés intéressées, vient d'engager notre sympathique et dévoué directeur, M. Lattion, pour une période légale de 4 ans. Cette nomination prouve le talent et l'excellent travail accompli jusqu'ici par le titulaire.

Nous souhaitons au jeune et courageux musicien une carrière féconde et le plein succès dans la voie qu'il a choisie.

### Fête cantonale de lutte.

On nous écrit :

C'est par une superbe journée que s'est déroulée dimanche à Montilier la cinquième Fête cantonale de lutte.

La fête a été très bien organisée et un magnifique pavillon des prix encourageait les lutteurs à donner le maximum d'enthousiasme.

Les luttes ont commencé à 10 heures et chaque participant a fait deux passes le matin.

A midi, le banquet, très bien servi au Café des Bains par les soins de M. Vonderweid, fut honoré de la présence de M. Perrier, conseiller d'Etat.

Dès 2 heures eut lieu la continuation des luttes avec le gracieux concours de la Musique de Morat.

Le club des lutteurs de la Gruyère était représenté par 16 participants. Voici leur rang :

#### Couronnés :

3me Nicolet Charles, Broc ; Ineichen Fritz, Bulle, 6me.

#### Prix simples :

9mes, Sudan Othmar, Broc et Bonnet Joseph, Broc ; 11me, Nicolet Robert, Broc ; 13mes, Fragnière Hercule, Villars-d'Avry, Fragnière Léon, Villars-d'Avry et Clerc Bernardin, Sâles ; 15mes, Nicolet Raymond, Broc, et Charrière Etienne, Romanens ; 18me, Repond Laurent, Villarvolard ; 19me, Descloux Ernest, Sâles ; 21<sup>mes</sup>, Horner Léon, Broc, et Sottas Louis, Bulle ; 22me Gendre Arthur, Châtel-s.-Montsalvens.

Pour cause d'accident, heureusement peu grave, Nicolet Frumence, à Bulle, a dû abandonner. X.

### Exportation de fromage.

On signale que sur les 20.000 quintaux de fromage exportés dans le courant de mars, le contingent du « gruyère » est presque insignifiant.

L'« Emmenthal », incontestablement, nous a devancés.

### A Montbovon.

Le printemps semble enfin vouloir s'éveiller. La nature se pare de ses premières fleurs et se parfume de douces senteurs. Seuls les sommets demeurent encore réfractaires au grand réveil. Ils s'acharnent à conserver leur blanche coiffe qui forme le plus séduisant contraste avec le vert gazon de la vallée.

Où, la nature s'éveille, et nul ne saurait y rester indifférent. On se sent revivre.

Après un dur hiver, qu'il fait bon se laisser caresser par les rayons bienfaisants de l'astre du jour et qu'il est enivrant de contempler la métamorphose de la nature ! Aussi les promeneurs gravissent-ils volontiers les coteaux et suivent-ils avec plaisir les sentiers perdus pour jouir de ce charme inédit de la nature. Montbovon est un des coins féériques de la Gruyère. Nombreux sont les touristes qui s'y viennent restaurer ou divertir ; nombreux sont les promeneurs qui y font halte et s'en vont enchantés. Population accueillante, hôtes de bonne renommée, transport facile, tout invite à y revenir. Que chacun donc réserve sa petite randonnée à Montbovon, et surtout le 26 mai, puisque ce jour, en plus des enrêlements de la nature, le pittoresque village montagnard vous réserve une fête champêtre du meilleur aloi organisée par la société de musique. Il y aura du plaisir pour tous, ce jour-là.

Qu'on se le dise !

### Le bombardon.

## Une fête à Estavannens.

On nous écrit :

La Société de tir « Les Mousquetaires » d'Estavannens bénissait dimanche son drapeau, le seizième de la Fédération des tireurs gruyériens.

Ce fut une cérémonie touchante et intime dont le coquet village assis aux flancs tranquilles des Merlas gardera longtemps le souvenir.

L'emblème représente une partie de la localité et le col de la Forela, et porte un armailli-tireur. C'est grâce aux patients efforts de la société et à la générosité des autorités locales que les tireurs d'Estavannens ont pu se payer le superbe drapeau qui doit les conduire aux futures victoires.

Sous un ciel idéal, villageois et invités se rendirent à l'église, où devait se dérouler le premier acte de la fête. Après la bénédiction religieuse, M. l'abbé Jaquet, curé de Sâles et enfant d'Estavannens, adressa aux fidèles une allocution de circonstance pleine des plus nobles sentiments patriotiques et sociaux, puis la nouvelle bannière entourée des membres de la société et des invités s'en alla au cimetière saluer les tombes des disparus. Cet hommage suprême aux morts produisit une profonde impression au sein de la population.

Un cortège fort bien organisé conduisit ensuite sociétaires et hôtes à l'auberge communale où eut lieu un banquet excellemment servi par les maîtres de céans, M. et Mme Pharisa. Au cours du repas, M. Lucien Jaquet prit la parole et adressa en termes chaleureux la bienvenue au parrain, M. Joseph Caille, à Montbovon, et à la maraine, Mme Alphonsine Jaquet, ainsi qu'aux nombreux invités. M. le préfet Gaudard apporta le salut de l'autorité. Dans une gracieuse improvisation, marquée au coin du patriotisme le plus élevé, il sut définir le rôle du tir au point de vue de la formation du citoyen et exalta les qualités natives du Gruyérien, qu'il s'agit de promouvoir toujours. M. l'abbé Kolly, curé d'Estavannens, quoique nouveau venu dans la paroisse, dit tout son plaisir de se trouver au milieu de ses ouailles dans une aussi réjouissante circonstance et encouragea la cause du tir, qui contribue puissamment à retenir au village tant de jeunes gens attirés par les distractions parfois perfides des villes. M. Conus, président de la Fédération des tireurs gruyériens, souligna dans un langage particulièrement heureux l'importance du tir au point de vue national et porta son toast au progrès de cette belle cause et aux succès futurs de la section d'Estavannens, dont la nouvelle bannière doit recevoir à Bellinzona le baptême du feu. M. Currat, syndic de Grandvillard, dont les tireurs utilisent le même stand que ceux d'Estavannens, apporta les vœux de bon voisinage de la commune qu'il représente et M. Robert Grandjean-Kretz, de Bulle, parla au nom du Comité cantonal, engageant les tireurs à surveiller de mieux en mieux leur tir de façon à accomplir des pas rapides dans la voie du progrès. On entendit encore M. Marc Bocard, député, de Grandvillard, M. Murith, député, de Gruyères, M. Jaquet, curé de Sâles, et Mlle Geinoz, institutrice, dont les paroles furent chaleureusement applaudies.



heureusement peu  
à Bulle, a dû  
X.

**Le fromage.**

es 20.000 quintaux  
ns le courant de  
gruyère est pres-

ntestablement, nous

**OVON.**

enfin vouloir s'é-  
re de ses premières  
le doux senteurs.  
meurent encore ré-  
vel. Ils s'acharnent  
ne coiffe qui forme  
liste avec le vert ga-

e, et nul ne saurait  
se sent revivre.

qu'il fait bon se  
rayons bienfaisants  
u'il est envirant de  
phose de la nature !  
gravissent-ils volon-  
vent-ils avec plaisir  
r jouir de ce charme  
ontbovon est un des  
Gruyère. Nombreux  
s'y viennent res-  
nombreux sont les  
halte et s'en vont  
accueillante, hô-  
tée, transport facile.  
Que chacun donc ré-  
née à Montbovon, et  
que ce jour, en plus  
nature, le pittores-  
d vous réserve une  
illeur aloi organisée  
e. Il y aura du plai-  
à.

**Le bombardon.**

**Estavannens.**

Les Mousquetaires  
t dimanche son dra-

ie touchante et inti-  
mage assis aux flanes  
s gardera longtemps

te une partie de la  
Forela, et porte un

à la générosité des  
des tireurs d'Estavan-

le superbe drapeau  
aux futures victoires.

villageois et invités  
ou devait se dérou-

la fête. Après la bé-  
l. l'abbé Jaquet, curé

Estavannens, adressa  
tion de circonstance

sentiments patrioti-  
la nouvelle bannière

s de la société et des  
nètière saluer les

Cet hommage suprê-  
sit une profonde im-

population.  
n organisé conduisit

hôtes à l'auberge  
u un banquet excel-

maîtres de céans, M.  
ours du repas, M. Lu-

tole et adressa en ter-  
nuevu au parrain,

ontbovon, et à la mar-  
e Jaquet, ainsi qu'aux

deration des tireurs  
ans un langage parti-

l'importance du tir au  
et porta son toast au

e cause et aux succès  
Estavannens, dont la

La grande coupe de la Fédération, où se-  
ront gravées incessamment les armoiries  
d'Estavannens, fit ensuite le tour des ta-  
bles, cimentant d'un vin généreux l'amitié  
solide existant traditionnellement dans le  
camp des tireurs. Ajoutons que M. Maurice  
Brodard, de Bulle, qui n'eût pas la moindre  
part au succès de la journée, remplit  
avec un entrain qui fit vibrer tout le monde  
les fonctions de major de table.

Au cours du repas, la remarquable so-  
ciété de chant de l'endroit, que dirige avec  
habileté M. Clerc, instituteur, agrémenta la  
manifestation par les chants les plus beaux  
de son répertoire.

Ce fut à Estavannens une de ces fêtes  
qui laissent au cœur un sentiment de noble  
fierté et dont on revient meilleur qu'au-  
paravant.

**Exposition de toile du pays.**

On nous prie d'insérer :

Nous nous permettons de recommander vive-  
ment à nos bonnes ménagères de la ville et de  
la campagne l'exposition et la vente de toiles  
du pays qui aura lieu mardi et mercredi à  
l'Hôtel des Alpes par les soins de l'Association  
des tisserandes de la Gruyère.

Cette sympathique association comprend ac-  
tuellement 12 tisserandes dont 9 ayant subi de-  
puis fort longtemps déjà leurs examens de tis-  
serandes, toutes faisant de belles et bonnes toi-  
les sur les vieux métiers de leurs mères et de  
leurs grand-mères.

L'industrie du tissage à domicile semble pré-  
occuper de plus en plus les esprits dans notre  
canton et à juste titre car elle est une des plus  
intéressantes et surtout une des plus utiles.

Un article très instructif et fort bien fait, paru  
dans l'« Agriculteur fribourgeois », traite de la  
culture du lin et du chanvre dans notre pays.

On comprend aisément l'intérêt que pourrait  
avoir l'agriculteur à semer son chanvre et son  
lin comme par le passé mais, avec des métho-  
des de culture rationnelle et intensive ; il pour-  
rait ainsi procurer à son ménage des étoffes  
de première qualité, tissées à un prix très rai-  
sonnable par nos habiles tisserandes de la  
Gruyère qui ne demandent qu'à contenter toute  
leur clientèle et surtout celle de la campagne.

La renommée des « toiles de la Gruyère »  
suit son chemin lentement, mais sûrement. Ces  
belles toiles ont été fort admirées dans les deux  
expositions où elles ont figuré et ont trouvé de  
nombreux acheteurs. Nous les offrons ces  
jours aux ménagères de la Gruyère. Souhaitons  
qu'elles soient bientôt dans les beaux inté-  
rieurs de Bulle et dans les chambres de nos  
campagnes un de leurs plus coquets ornements.

Plusieurs dames de Bulle ont réalisé avec les  
tissages de Gruyère des ouvrages ravissants ;  
nous les remercions d'avoir bien voulu per-  
mettre de les exposer et de faire à nos toiles  
cette excellente réclame. L'Association des tis-  
serandes de la Gruyère se fait aussi un devoir  
de remercier chaleureusement l'infatigable  
apôtre de la Renovation des costumes et des  
coutumes, M. Naef, conservateur du Musée Tis-  
sol, pour les paroles bienveillantes et encourage-  
antes qu'il a prononcées à l'adresse des vieux  
métiers dans cette journée de fête qui laissera  
à chaque participant un impérissable souvenir.

II.

**A quoi tiennent les choses ?**

C'est parce qu'une de ses collègues est sou-  
frante que Totte, la jolie manicure, va soigner  
les ongles du jeune René Gavart qu'elle ne  
connaissait pas mais qu'elle adorera aussitôt.  
Totte a de la chance, dit la suite. En aura-t-elle  
plus que Lucette, la belle amie du jeune mil-  
lionnaire ?

« Totte et sa chance » est un film au titre  
charmant et bien parisien, tiré du roman de  
Pierre Soulaire. Roman, film et opérette ont  
remporté partout le plus éclatant succès. Cette  
œuvre est traitée avec infiniment d'humour et  
d'esprit par Carmen Boni et André Roanne.

**L'Ascension.**

Ces trois derniers jours, les pieuses pro-  
cessions des Rogations ont parcouru les  
campagnes. L'eau bénite dont les champs  
ont été abondamment aspergés est tombée  
sur les gazons frais comme une divine ro-  
sée et les supplications des fidèles ont attiré  
l'attention des célestes régions sur la terre  
qui s'éveille au Renouveau.

C'est un des charmes profonds etapai-  
sants de la religion que cette communion  
entre la créature et son Créateur, que cette  
prise de contact comme par enchantement  
entre les pauvres mortels que nous som-  
mes et les saints qui se meuvent, là-haut,  
comme des princes du sang, dans une éter-  
nelle félicité !

Et pour mettre un terme à ces cérémo-  
nies qui doivent attirer sur le sol et les ha-  
bitants la grâce et la protection divines,  
l'Eglise célèbre, demain, la mémoire de  
l'Ascension du Christ, il y a 1900 ans, en  
présence de ses apôtres, perdus entre le  
rêve et la réalité. Pour nous donner l'espoir  
d'y monter un jour, le Seigneur a voulu  
s'envoyer en corps et en âme à travers les  
espaces vers les célestes demeures. Com-  
mandant aux éléments, il s'est élevé par  
ses propres moyens vers les nues et a dis-  
paru pour jamais, sous les yeux mouillés de  
larmes de ses disciples, qui redescendirent,  
tristes et seuls, vers Jérusalem, en atten-  
dant le réconfort de l'Esprit-Saint.

A nous, maintenant, de comprendre la  
grande leçon et de nous élever toujours  
plus haut, à l'exemple du Maître, afin que  
nous puissions aller rejoindre, quand  
l'heure sera venue, dans les parvis du  
Royaume !

**Fête cantonale de chant à Aigle  
les 11 et 12 mai 1929.**

Les membres honoraires, passifs et amis  
de la « Chorale de Bulle », qui désiraient  
se joindre à elle pour se rendre à Aigle,  
sont priés de s'annoncer, jusqu'au jeudi  
soir 9 mai, au Comité, qui renseignera.

**ÉTAT-CIVIL DE BULLE**

**Naissances**

1929 — avril 21 — Frossard Micheline et  
Frossard Jean, enfants de Oscar, charpen-  
tier, de Romanens, et de Marie, née Andrey.

**Décès**

Avril 22 — Frossard Jean, fils de Osear,  
charpentier, de Romanens, et de Marie,  
née Andrey, 1 jour.

23 — Frossard Micheline, fille de Oscar  
et de Marie, née Andrey, 2 jours.

**Mariages**

Avril 19 — Sottas François, originaire de  
Gumefens et Uldry Joséphine, veuve de  
Paul, originaire d'Avry-dev.-Pont, à Bulle.

**L'auto meurtrière.**

Dimanche après-midi, le petit Vincent  
Reynaud, 4 ans, domicilié à Farvagny, s'est  
jeté sous une automobile et a été si griè-  
vement blessé qu'il a succombé au bout  
d'une heure et demie de souffrances.

L'automobiliste, qui circulait lentement  
et bien à sa droite, n'encourt aucune res-  
ponsabilité.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

Les élections municipales françaises sont  
presque terminées. En général, les partis res-  
tent sur leurs positions, avec une légère avance  
des partis d'ordre, dans le camp républicain  
spécialement. Les autonomistes alsaciens per-  
dent du terrain. Il y a beaucoup de ballottages.

— Le Parlement britannique sera dissous  
vendredi. Le nombre total des électeurs et  
électrices est de 27 millions. Il y a 1700 can-  
didats pour six cents sièges.

— Les arrestations continuent à Berlin à la  
suite de l'émeute. Les communistes ont adressé  
à la Diète prussienne une violente protesta-  
tion contre les agissements de la police de Ber-  
lin. Des manifestations sont prévues à Leip-  
zig pour le jour de l'ensevelissement des vic-  
times ouvrières de Berlin.

— Les autorités moscovites ont décidé la fer-  
meture de toute une nouvelle série d'églises,  
parmi lesquelles la fameuse cathédrale d'Ar-  
ckangel, construite de 1700 à 1743. Des clubs  
divers seront installés dans les églises fermées.

**Malheurs et accidents.**

Pendant le cours de répétition du bataillon  
12, l'armurier Neuweiler, 28 ans, nettoyait un  
pistolet d'ordonnance lorsque tout à coup une  
balle partit, l'atteignant dans l'aine droite.

Grièvement blessé, l'infortuné fut transporté à  
l'hôpital et l'on procéda aussitôt à la transfu-  
sion du sang, opérée sur le mélecia de batail-  
lon. Le soldat est encore en danger de mort.

— On annonce d'Amsterdam qu'un incendie  
a détruit cinquante maisons dans le village de  
Rosen, près de Bois-le-Duc.

— A Montagne-la-Grande, en Belgique, près  
de la frontière française, une formidable ex-  
plosion s'est produite à la fabrique de dyna-  
mite. Trois ouvriers ont été pulvérisés. La po-  
pulation a été prise de panique. On ignore en-  
core les causes de ce sinistre. Les ateliers sont  
complètement anéantis.

— Dans les Alpes tyroliennes, une patrouille  
du 5me bataillon de chasseurs alpins a été en-  
sevelie par une avalanche. Les 4 soldats de la  
patrouille, secourus à temps, ont été sauvés,  
mais quand on parvint à dégager le comman-  
dant, major Maramsauer, il avait cessé de  
vivre.

— On a réussi à établir rapidement l'iden-  
tité du soldat disparu dimanche à 4500 mètres  
au large d'Ouchy. Il s'agit d'un nommé Jean  
Borand, de Ste-Croix, 26 ans, qui rentrait d'un  
cours de répétition. C'est certainement par  
accident que le soldat, toujours jovial, est tom-  
bé à l'eau. Une récompense est promise à qui  
ramènera son cadavre.

— A Elegg, Zurich, M. Emilie Roduner, cir-  
culant à bicyclette, s'était accroché à un ca-  
rion saisi d'une remorque. Le véhicule ayant  
brusquement obliqué à droite, le cycliste lâ-  
cha prise et passa sous les roues de la remor-  
que où il fut écrasé net.

— A Hirschengraben, Berne, un jeune mo-  
tocycliste a tamponné Mlle Chappuis, âgée d'u-  
ne quarantaine d'années, qui fut relevée griè-  
vement blessée.

**Crimes et délits.**

Dans le train, entre Genève et Annemasse,  
un vigneron français qui s'était livré à de nom-  
breuses libations, Gustave Mouchet, a été sou-  
lagé de son portefeuille contenant des obliga-  
tions pour une somme de 13.000 fr. et 200 fr.  
en billets français.

— A Gelsenkirchen, on a trouvé morts dans  
leur appartement un chômeur invalide, âgé de  
35 ans, sa femme, 32 ans, et leurs deux enfants.  
La sinistre détermination est due à la misère.

— Lundi, un inconnu caché dans une allée des  
jardins du Théâtre national a tiré plusieurs  
coups de revolver sur M. et Mme Voldemaras,  
président du gouvernement lithuanien, à  
Kowno. L'aide de camp Gadinis a été tué sur  
le coup et le neveu du président blessé à l'ab-  
domen. M. et Mme Voldemaras n'ont pas été at-  
teints.

**Dernière Heure**

Un coup de théâtre s'est produit au Comité  
des experts. M. Owen Young, président, a ré-  
vélé que son plan comportait une réduction de  
la part revenant à l'Angleterre. Les représen-  
tants de la Grande-Bretagne ont déclaré que  
l'Angleterre ne se rangera en aucun cas à cette  
solution.

— Un cambrioleur M. Albert Naef, de Zurich,  
a été découvert au Petit-Bâle. Comme il tentait  
de se défendre. Le détective qui le poursuivait le  
blessa mortellement d'un coup de revolver à la  
gorge. Le malfaiteur a succombé.

— A Emmetburgen, Nidwald, M. Aloys Baum-  
gartner, âgé de 65 ans, a été tué à la sortie du  
café par des antagonistes avec lesquels il avait  
eu une récente querelle.

**La Société fédérale de Gymnastique**

**(Section de Bulle)**

a le profond regret de faire part à ses  
membres du décès de

**Madame Uve Albertine SAVARY**

mère de leur dévoué membre actif M. Paul  
Savary.

L'ensevelissement aura lieu jeudi après-  
midi, à 2 heures.

Madame Julien VAUCHER exprime sa  
gratitude à toutes les personnes qui lui ont  
témoigné leur sympathie dans les pénibles  
moments qu'elle vient de traverser.

**Citoyens, aillez voter, dimanche !**

Toutes les affaires du pays doivent  
vous intéresser, si vous êtes de vrais  
Suisse. C'est souvent par l'abstention  
que les scrutins populaires sont défi-  
gurés.

Un pays qui ne se dérange pas  
pour aller voter ne mérite pas un  
régime démocratique !

**Ventes juridiques**

(Les enchères)

L'Office des Poursuites de la  
Gruyère vendra aux enchères pu-  
bliques :

**Vendredi 10 mai 1929,**  
à 2 h. du jour, au domicile de  
**Mme Céline MOLLIER, à**  
**Marsens : un canapé.**

**Vendredi 10 mai 1929,**  
à 2 h. du jour, au domicile de  
**M. Jules ANSERMOT, fils**  
**de Joseph, à Gruyères :**  
**un divan.**

**Vendredi 10 mai 1929,**  
à 2 h. du jour, au domicile de  
**M. Etienne CASTELLA, à**  
**Epagny : 1 armoire à glace.**

**Samedi 11 mai 1929,**  
à 2 h. du jour, au domicile de **M.**  
**Adolphe GEINOZ, fils de**  
**Louis, à Enney :**  
**un vélo et un fusil de chasse.**

**Samedi 11 mai 1929,**  
à 2 h. du jour, au domicile de **M.**  
**Antonin DUPASQUIER, ff.**  
**Joseph, à La Tour-de-Trême :**  
**un canapé, un bonheur de**  
**jour, un divan et une cham-**  
**bre à coucher.**

**Samedi 11 mai 1929,**  
à 2 h. du jour, au domicile de **M.**  
**Oscar TISSOT, à Pont-en-**  
**Ogoz :**  
**une camionnette et un lot**  
**de vaisselle.**  
Bulle, le 7 mai 1929.

**On demande**

**un garçon de chalet**

de 15 à 16 ans pour la montagne,  
pour un troupeau de 40 vaches.  
S'adresser à **Emile TINGUE-**  
**LY, Villarbény.**

**On demande**

**jeune fille**

apte au service de femme de  
chambre.  
Ecrire et indiquer références,  
adresse :

**Mme Combiar,**

Villa St. Henry,  
Boulevard Jean Hébert  
**CANNES**  
(Alpes Maritimes).

**BONNE MÉNAGÈRE**

sous tous les rapports

**demande place**

chez un veuf ; travaux de campa-  
gne exclus.  
S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
sous P. 7939 B.

Monsieur et Madame SAVARY-WICHT et  
leurs enfants, à Bulle ;  
Madame et Monsieur CAVUISSENS-SAVA-  
RY, à Bulle ;  
Madame et Monsieur GANDER-SAVARY et  
leur fils, à La Vilette ;  
Monsieur et Madame SAVARY et leur fille,  
en Allemagne ;  
Madame et Monsieur SCHRANER-SAVARY,  
leur fille et son fiancé, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame SAVARY-DOFFEY et  
leur fils, à Fribourg ;  
Madame et Monsieur DUTHLEUL-SAVARY  
et leur fils, en Belgique ;  
Madame et Monsieur GRASSI-SAVARY et  
leur fille, en France ;  
Madame et Monsieur MICHEL-SAVARY et  
leur fils, à Fribourg ;  
Monsieur Joseph BOSSENS, à Bulle ;  
Monsieur et Madame Alfred BOSSENS, à  
Lyon ;

ainsi que toutes les familles parentes et al-  
liées, ont la profonde douleur de faire part de  
la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en  
la personne de

**MADAME**

**Veuve Albertine SAVARY**

leur cher mère, belle-mère, grand-mère, sœur,  
tante et cousine, décédée pieusement à Fri-  
bourg, à l'âge de 70 ans, après une longue et  
pénible maladie, chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, jeudi 9  
mai, à 9 heures après-midi.

**R. I. P.**

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les familles Oscar DELACOMBAZ, à Al-  
beuve, et Isidore PYTHON, à La Tour-de-  
Trême, et toute la parenté, remercient sin-  
cèrement les Révérendes Sœurs, les Jeunes  
filles, la Société de Musique, les membres  
de la Chorale, ainsi que les nombreuses  
personnes qui ont pris part à leur grand  
deuil.

**AU CINÉMA LUX**  
Vendredi à 8 h. 15, Samedi à 8 h. 15, Dimanche à 3 h. et à 8 h. 15  
Une délicieuse comédie pleine d'humour et de sensibilité  
**TOTTE ET SA CHANCE**  
avec **ANDRÉ ROANNE** et **CARMEN BONI**  
**SON CAMARADE**  
fou-rire en deux parties.  
**PATHE-REVUE**

**Dimanche 12 mai**  
**Auberge de Villarvolard**  
**CONCERT**  
SUR LE PONT  
— BONNE MUSIQUE —  
Invitation cordiale. **O. PUGIN.**

**DEMANDEZ**  
chez  
votre épicier  
le  
**Café à prime**  
marque **l'Arabe.**  
P. 12 130 P.

**Soumission.**  
La commune de **Lessoc**  
met en soumission la  
**construction d'un chalet**  
« aux Plans Bath ».  
Prendre connaissance des  
plans, avant-métré et condi-  
tions et déposer les soumis-  
sions auprès de M. le Syndic  
jusqu'au **20 mai à 6 h.**  
**du soir.**  
Lessoc, le 7 mai 1929.  
Par ordre : **Le Secrétaire.**

**A VENDRE**  
**une machine à coudre**  
à pied, pour tailleuse, bon état,  
bas prix.  
S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
sous P. 1087 B.

**On demande**  
**une jeune fille**  
de 18 à 20 ans pour aider au mé-  
nage et à la salle à manger dans  
un hôtel de la Veveysse.  
S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
sous P. 1094 B.

**A LOUER**  
premières fleurs de 8 poses, pour  
**pâturage**  
au Peni-la-Roche.  
S'adresser chez **BLASER**  
**Jean, Grangee-Paccot.**



Toit de Chaume

par M. DU CAMPFRANC

« Elle nous convoque à son anniversaire de naissance. Merci chers enfants, de penser à nous. De tout notre cœur, Isabelle et moi nous prions pour Gilberte; mais nous apporterions un trop sombre visage au milieu de vos joies. D'ailleurs, la force me manquerait. »

« Je souffre de l'attrister, mon bon Philippe; mais je suis loin de me remettre, je voudrais vivre pourtant, vivre pour ta sœur. »

« Ah! que je vous ai tendrement aimés, mes deux chers enfants, mon Philippe et mon Isabelle. »

« Quand je songe à votre petite enfance, une émotion me saisit et me fait battre le cœur, trembler la main. Vous avez été la grande, l'unique passion de ma vie. En dehors de vous, pauvre veuve que j'étais, je n'ai rien vu, rien compris, rien aimé. Tous les sacrifices m'ont été doux pour vous, pour vous seuls, mes deux chéris. Rien au monde que mes chers enfants ne m'aient été nécessaire. Vous avez été mon bonheur; et si, parfois, j'ai dépassé mes forces pour vous créer une existence moins pauvre et moins étroite, si je vous ai donné ainsi un peu de ma vie, eh bien, j'en suis contente. »

« Mais, pardon, mon Philippe, pardon de me laisser aller à te traduire les élans de ma tendresse maternelle... Je t'attriste, car tu es bon, et je ne veux pas être une ombre à ton bon-

heur. Pense quelquefois à moi... songe à Isabelle. »

« Cher fils, je te la légue si je dois mourir. Ta mère qui t'embrasse, Marguerite de Miramare. »

« Je voudrais l'écrire encore. Je ne sais quel pressentiment me dit que je cause cœur à cœur avec mon fils pour la dernière fois. Il faut pourtant que je m'arrête dans cet épanchement de l'âme. Le jour tombe; la grande ombre des montagnes assombrit la verdure. Adieu. »

Lorsque la lettre de Mme de Miramare arriva à Nauville, on était en pleine fête champêtre.

Ainsi que l'avait écrit Gilberte, Nauville n'était point une Thébaidé. On y recevait, l'existence était fort gaie. Les châteaux voisins s'y prêtaient, des réunions s'organisaient, et ce n'étaient que joyeuses et brillantes journées, dans lesquelles les courses sur l'eau, le tir aux pigeons, le lawn-tennis et la danse se partageaient la faveur des invités.

Gilberte venait de mettre à la mode les goûters d'après-midi, où l'on arrosait de pétillant champagne les crêpes que l'on tournait soi-même. La jeune et charmante Mme de Miramare jouait à la faiseuse de crêpes comme Marie-Antoinette jouait à la laitière à Trianon. Un invité, qui tournait les crêpes avec dextérité, hop! d'un seul coup, était aussi choyé, aussi adulé, sous les ombrages de Nauville, qu'un correct gommeux, qui, en hiver, conduit le cotillon.

Et même le cotillon est plus facile à conduire que la crêpe à tourner.

— Hop! cria triomphalement Henri Courtel, voyez comme elle est bien dorée!

Et, galamment, il s'avança vers Gilberte, assiette en main. La jeune femme était vraiment jolie dans son élégante robe pompadour

et son petit tablier de crépière, grand comme la main, tout en broderie, nouée par un ruban. Elle riait en montrant ses dents blanches et dégustait, en connaissance, la fine crêpe vanillée.

La journée était radieuse; le ciel fêtait les invités de Nauville, et se faisait, chaque matin, pimpant, bleu et tiède. Les bois étaient remplis de fraîcheurs silencieuses; dans les arbres, les chansons des oiseaux; sur la mousse, le murmure du ruisseau courant à l'étang. Philippe de Miramare s'était éloigné du groupe joyeux. Certains jours cette vie du monde et de l'éclatance, qui avait été l'objet de tous ses desirs, le rêve de son adolescence pauvre, lui devenait fade et comme insipide. En ce moment surtout, les éclats de rire des faiseurs de crêpes lui étaient odieux. Il venait de lire la lettre de sa mère et, le cœur oppressé, il s'était enfui. Il cherchait la solitude. Son visage était pâle, des larmes brillaient dans ses yeux et il répétait tout bas:

— Pauvre chère maman!... Pauvre Isabelle!

Henry Courtel passa. Il allait transmettre un ordre de Gilberte. La bande joyeuse, s'étant rassasiée de crêpes, désirait une promenade en barques. On se laisserait aller au fil de l'eau, et la cadence des rames berçerait une douce sieste.

Courtel était chargé de prévenir les marinières.

Au passage du jeune homme, Philippe se détournait pour cacher l'altération de ses traits, et, assis dans l'ombre, il resta immobile. Il lui eût été impossible de rejoindre les gais invités. Il avait la gorge serrée et les lèvres tremblantes.

Au bout d'un instant, Gilberte vint elle-même le relancer.

— Eh bien! mon petit Philippe, est-ce ainsi

que vous nous abandonnez?

Elle enlevait prestement son petit tablier tout brodé, qui n'était plus de circonstance.

— Venez, nous allons en barque. Vous nous ferez entendre quelque chant nautique; votre voix est si belle.

— Gilberte, répondit Philippe, je viens de recevoir une lettre de notre mère, et je suis inquiet. Je la crois bien malade, ma pauvre chère mère... Isabelle, a aussi de graves soucis. Le joli visage de Mme de Miramare s'était assombri; un léger pli marquait son front.

— Il faut avouer, mon pauvre Philippe, que toutes les lettres qui nous arrivent de Saint-Sauveur sont des trouble-fêtes. D'abord, vous savez que vous ressemblez à notre mère, et que, toujours comme elle, vous vous inquiétez outre mesure. Est-ce bien pressé que je lise cette lettre? Nos invités nous attendent. Je dois me multiplier puisque vous vous dérobez. Si cela est assez tôt, je lirai cette sombre épître quand mes hôtes me laisseront un instant de libre.

— L'interrompt-il, et d'une voix qui tremblait: — Quand vous voudrez, Gilberte. Aujourd'hui ou demain, peu importe!

— C'est cela, fit-elle étourdiment, et elle s'éloigna sans remarquer que le visage de son mari se contractait, que ses traits se durcissaient. Il commençait à douter du cœur de Gilberte.

Les barques filaient sur l'étang et la voix de ténor du baron Henri, unie à la basse du grand industriel Jacques Courtel, berçaient, par un duo, la lente promenade au fil de l'eau. Ces messieurs chantaient en partie un air un peu antique: la barcarolle d'Oberon.

Et, tandis qu'on se divertissait à Nauville, Jean allait partir.

(A suivre).

**La lessive grasse PÉCLARD**  
n'a pas changé de formule depuis plus de 50 ans, et pourtant elle se vend toujours. C'est donc qu'elle est bonne.

LESSIVE GRASSE CONCENTRÉE contenant 12% d'huile ou 20% de savon  
PÉCLARD FRÈRES YVERDON

**NON L'OPTION LOCALE:**  
ne combat pas l'alcoolisme  
entrave la réforme du régime de l'alcool  
empêche l'agriculture d'utiliser ses déchets de fruits  
porte atteinte à la liberté individuelle  
prépare le régime sec  
doit être repoussée dans l'intérêt du pays.  
VOTEZ: **NON.**

**„La Farine Phosphatée PESTALOZZI“**  
c'est la santé de l'enfant!  
N'est pas une farine lactée! Mais le déjeuner idéal, facile à digérer, donnant forces et santé aux enfants comme aux adultes. La Pestalozzi active le développement des os, évite et guérit les ostérites, réagit contre le rachitisme. — (La tasse 4 cts), la boîte de 500 gr. Fr. 2.50, dans toutes les pharmacies, drogueries et épiceries fines.

**Société Suisse d'Assurance contre la grêle.**  
Les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de sociétaire, aux termes de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leurs assurances dans le délai prescrit par l'art. 26 des conditions.  
Les sociétaires sont particulièrement rendus attentifs au fait que la garantie de la Société, stipulée par l'art. 18 des conditions, pour des dommages pouvant survenir au printemps avant la conclusion de la nouvelle assurance, est limitée à l'époque avant le 21 mai. Cette garantie s'étend à toutes les cultures, à l'exception des fruits, des betteraves et carottes fourragères et des betteraves à sucre.  
Suivant l'alinéa 7 du dit article 18, tous les dommages survenant après le 20 mai ne sont pas conséquents indemnisés quo si, à l'époque où la chute de grêle a eu lieu, la nouvelle assurance était déjà en vigueur, en vertu de l'art. 16.  
**Société Suisse d'Assurance contre la grêle:**  
Le Directeur: E. LUTZ.

**Salon de Modes M<sup>me</sup> Jeanne Glasson, Bulle**  
2<sup>me</sup> étage, Maison Pinaton  
**Dernières Nouveautés de la Saison.**  
Réparations. :: Transformations.  
Prix modérés.

**A VENDRE**  
en soumission, entre Bulle et La Tour-de-Trême,  
**jolie propriété**  
comprenant maison d'habitation neuve, 2 logements et dépendances; grange, écurie, remise, eau à l'abri, jardin et environ 3 1/4 poses de terrain 1<sup>re</sup> qualité, attenant et clôturé. Facilité de paiement.  
Visiter jeudi et dimanche et déposer les soumissions jusqu'au 20 mai.  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1006 B.

**CYCLISTES**  
Vélos neufs et occasions, pneus et chambres à air MICHELIN. Accessoires - Réparations (tous jours meilleur marché.)  
**SAUDAN FILS**, près l'usine Bochnud, BULLE.  
**Chevaux pr abattre et accidents**  
sont payés un bon prix par la **Boucherie Chevaline centrale** Louve 7 Lausanne. H. Verroy  
Tél.: boucherie 29.259; domicile 29.260. P 21015 L.

**Plans à l'enquête.**  
Sont mis à l'enquête les plans de  
**M. Félix GLASSON**  
pour la construction d'un garage sur l'article 1593a, rue de Gruyères (ancienne propriété de M. le notaire Menoud).  
Les observations ou oppositions à ce projet sont reçues au **Secrétariat communal** jusqu'au lundi 20 mai 1929, à midi.  
Ville de Bulle.

**A LOUER**  
**joli magasin**  
au centre de la ville de **ROMONT**. Pas de reprise.  
Pour tout renseignement, s'adresser à la **Croix-Blanche, Bulle.**  
**LETTRÉS DE DEUIL**  
à l'Imprimerie de LA GRUYÈRE.

**ON DEMANDE**  
**un armailli**  
**et un garde-génisses**  
pour un petit troupeau.  
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1089 B.  
**TRAVAUX D'IMPRESSION**  
à l'IMPRIMERIE DU JOURNAL

**On demande**  
**une jeune fille**  
sérieuse pour aider au ménage et garder un enfant.  
S'adresser à **Publicitas Bulle** sous P. 7340 B.

Nous recommandons comme  
**Placements de fonds avantageux**  
nos  
**Livrets d'épargne et de dépôt**  
**Comptes-courants**  
à vue et à terme.  
**OBLIGATIONS 5 %**  
de 3 à 5 ans.  
**PARTS SOCIALES**  
Derniers dividendes payés: 6% net  
**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
Conseils pour toutes questions financières.  
Renseignements gratuits. P. 20001 F.  
Développement de notre banque:

Année	Nombre des sociétaires	Capital social et réserves	Dépôts à vue et à terme	Somme du bilan
1926	80.143	127.000.000.—	862.000.000.—	1.064.000.000.—
1927	85.864	141.000.000.—	960.000.000.—	1.230.000.000.—
1928	94.653	191.000.000.—	1.079.000.000.—	1.439.000.000.—